



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 13 novembre 2024

Date de la convocation : 31 octobre 2024
Nombre de membres : 245
En exercice : 241
Présents : 126
Nombre de délégués ayant donné procuration : 17

Le mercredi 13 novembre 2024 à 14 heures,
les membres du Comité Syndical,
légalement convoqués,
se sont réunis à Venerque
sous la présidence de M. Thierry SUAUD.

Délibération n°CS202467 : Précision d'une délégation d'attribution du Comité Syndical au Président

Nomenclature : 5.2. Fonctionnement des assemblées

PRÉSENTS

- M. AGOSTI Dominique
- M. ALENÇON Alain
- M. ALMERO Jean-Jacques
- Mme ARMENGAUD Roseline
- M. ASTOR Jean-Louis
- M. AUJOULAT Michel
- M. AURY Jean-Pierre
- M. BAQUIER Jacques
- M. BAR Frédéric
- M. BARBREAU Robert
- M. BARTHE de MONTMEJAN Gérard
- M. BEDIEE Jean Sébastien
- M. BERGON Christian
- M. BERLUTEAU Xavier
- M. BERNES Jean-Paul
- M. BEZIAT Denis
- M. BODOT Bernard
- M. BONNET Bernard
- M. BOUBE Patrick
- M. BOUDON Gérard
- M. BOUREAU Pascal
- M. BRACHET Philippe
- M. BRANA Jean-Pierre
- M. BRESSAND Philippe
- M. BRONDINO Georges
- M. CARBONELL Michel
- M. CASSAGNE Robert
- M. CASTERA Didier
- M. CAZARRE Max
- M. CHARTIER Patrick
- M. COLLA Serge
- M. COSTES Philippe
- M. DARNAUD Guy
- M. DAVEZAC Gilles
- M. DEBEAURAIN Guillaume
- M. DEJEAN Serge
- M. DELHON Jacques
- M. DELPECH Patrick
- M. DEODATO Jean-Paul
- M. DESSEAUX Jean-Pierre
- M. DUCASSE Bernard
- M. DUCOMTE Alain
- Mme DUFFORT PIQUES Régine
- M. DUHAMEL Thierry
- M. DUPEYRON Michel
- M. DUPRESSOIRE Jean-Luc
- M. DURANDET Patrick
- Mme EMBRY Marie
- M. ESTIBALS Jacques
- M. FABRE Christian
- M. FERNANDEZ Marc
- Mme FERRERI Arlette
- Mme FEVRIER Anne-Marie
- M. FOURMENT Jean-Luc
- M. FRECHOU Jean-Claude
- M. FREZOULS Jean-Philippe
- M. FUSEAU Philippe
- M. GALAUP Didier
- M. GALINON Jérôme
- M. GASC Jean-Pierre
- Mme GENNARO-SAINT Christine
- Mme GIBERT Janine

- M. GILLON Christophe
- Mme GINER Corinne
- Mme GRUEL Marie-Louise
- M. GUILLERMIN Thierry
- M. HERBAUT Patrick
- Mme HUMEAU Dominique
- Mme ICARD Evelyne
- M. JEANBON Patrick
- M. JOUBÉ Raymond
- Mme KLOPP-TOSSER Gwenola
- M. KONDRYSZYN Serge
- M. LAFFONT Didier
- M. LARROQUE Alain
- M. LASSERRE Alain
- M. LASSERRE Marc
- M. LASSERRE Serge
- Mme LATCHÉ Catherine
- M. LAVIGNE Gérard
- M. LE NÉVANEN Cédric
- M. LECOURT Bruno
- M. LEGRIS Jérôme
- M. LEMAGNER Frédéric
- M. LIONNET Marc
- M. LORRAIN Jean-Luc
- M. LOT Thierry
- M. LOURME Etienne
- M. MALAVAL Claude
- M. MALET Jean-Pierre
- M. MANERO Félix
- M. MARCHAND René
- M. MARTY Francis
- Mme MAURIN Nadine
- M. MAZARDO Jean-Michel
- Mme MEIFFREN Isabelle
- Mme MERLE-JOSÉ Christine
- Mme MICHAUD Elisabeth
- M. MILHAU Claude
- Mme MOURGUE Josiane
- M. PAQUELET Pascal
- M. PARRE Frédéric
- M. PASSERIEU Bernard
- Mme PEIRO Marielle
- M. PELLEGRINO Joseph
- M. PEYRAS Henri
- M. PONS Quentin
- M. PORTES Thierry
- M. PUYDEBOIS Yves
- M. RASPEAU Raoul
- M. RIQUET Alain
- M. ROUJEAN Edgard
- Mme RUSSO Ida
- M. SARRALIÉ Claude
- M. SAURA Olivier
- M. SAURAT Bernard
- M. SAVIGNY Thierry
- M. SERRE François
- M. SUAUD Thierry
- M. SUSIGAN Alain
- M. TARRAUBE Gilbert
- M. TONELLI Marc
- M. VERGNES Claude
- M. VIDAL Alain
- M. VIGUIER Gilles
- M. ZARAGOZA Antoine

PROCURATIONS

- M. BERRI Djamel
- M. BLOYET Anthony
- M. BOUCHE Jean-Paul
- M. CAMART Joël
- Mme DOITTAU Véronique
- M. ESPIC Bruno
- Mme GALY Brigitte
- M. GILLES André
- M. GRASS Francis
- M. LOMBARDO Bruno
- Mme LYORET Sandrine
- M. RIBEYRON Franck
- Mme ROURE Marie-Hélène
- M. ROUSSEL Jean-François
- M. SOMBRIS Yves
- Mme VALCKE Sophie
- M. VINCINI Sébastien
- à M. LIONNET Marc
- à M. BARBREAU Robert
- à M. GASC Jean-Pierre
- à M. DEBEAURAIN Guillaume
- à M. FERNANDEZ Marc
- à M. FUSEAU Philippe
- à Mme GIBERT Janine
- à M. BÉZIAT Denis
- à M. LEMAGNER Frédéric
- à M. CHARTIER Patrick
- à M. AUJOULAT Michel
- à M. BEDIEE Jean-Sébastien
- à M. BAR Frédéric
- à M. PUYDEBOIS Yves
- à Mme RUSSO Ida
- à Mme MEIFFREN Isabelle
- à M. SUAUD Thierry

ABSENTS EXCUSÉS

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le



ID : 031-200075240-20241113-CS202467-DE

- Mme ADOUE-BIELSA Caroline
- M. AKA Alain
- Mme ALLAL Fella
- Mme AMPOULANGE Françoise
- M. ARSAC Olivier
- M. AUGÉ Dimitri
- M. AUSSEL Edmond
- M. AUTHIÉ Olivier
- M. BAUMLIN Philippe
- M. BERRI Djamel
- M. BICO Carlos
- M. BLOYET Anthony
- Mme BONHOMME Martine
- M. BORHOVEN Davy
- M. BOTTAREL Didier
- M. BOUCHE Jean-Paul
- Mme BOULAY Dominique
- M. BOYER Maxime
- M. BRIAND Sacha
- M. BRIANTAIS Paul
- M. CALMETTES Francis
- M. CAMART Joël
- M. CAPARROS Pierre
- M. CARVALHO Horacio
- M. CASTEX Frédéric
- M. CAZELLES Jean-Pierre
- M. CHOLLET François
- M. COGNARD Gaëtan
- M. CORBARIEU Thierry
- Mme COURTOIS-PÉRISSÉ Jennifer
- M. DA SILVA Manuel
- M. DE PINS-LOZE Etienne
- M. DE SCORRAILLE Jean-Baptiste
- Mme DELMOND Ghislaine
- M. DESBONNET Guy
- Mme DOITTAU Véronique
- Mme DUFRAISSE Cécile
- M. DUMOULIN Jean-Marc
- M. DUNAL Jonhny
- M. DURAND Cédric
- M. DURAND Christophe
- M. ESNAULT Emilion
- M. ESPIC Bruno
- M. ESPIE Jean-Claude
- M. ESPLUGAS-LABATUT Pierre
- M. FABRIS Marcel
- M. FOUCHOU-LAPEYRADE Jean-Pierre
- M. GAILLARD David
- Mme GALY Brigitte
- M. GARCIA Damien
- M. GASPARD Joseph
- M. GASQUET Etienne
- M. GAUTHIER Jean
- M. GENRE Pierre
- M. GILLES André
- Mme GIMENEZ Corinne
- M. GIRAUDO Sébastien
- M. GLINKOWSKI Julien
- M. GRASS Francis
- M. GRIMAUD Robert
- Mme HILLAT Brigitte
- M. IMART Thierry
- Mme JACQUET-VIOLLEAU Valérie
- M. JOLIBERT Bastian
- Mme KATZENMAYER Laurence
- M. LAGORCE Patrice
- Mme LAIGNEAU Annette
- M. LARGE Alain
- M. LATTES Jean-Michel
- Mme LEFEVRE Marine
- M. LEFRANC Gérard
- Mme LEJEUNE Christine
- M. LOMBARDO Bruno
- Mme LYORET Sandrine
- M. MARC David
- Mme MARTY Souhayla
- Mme MIQUEL-BELAUD Nicole
- M. MISIAK Nicolas
- M. MORO Sébastien
- M. NAVARRO Yvan
- Mme NISON Claire
- Mme OCHOA Nina
- Mme OUSMANE Gnadang
- M. PALLEJA Patrick
- M. PARRO Fabrice
- M. PAVAN René
- M. PAYAN Miguel
- M. PLICQUE Patrick
- Mme RACAUD-ESPINOSA Christine
- M. RIBEYRON Franck
- M. RICHARD Jean Louis
- M. RIQUET Clément
- M. RIVAL Patrice
- M. ROBERT Didier
- M. RODRIGUES Patrice
- M. ROQUES Patrick
- Mme ROURE Marie-Hélène
- M. ROUSSEL Jean-François
- M. SABATHÉ Daniel
- M. SALAT Eric
- M. SALVATICO Jean-Paul
- M. SARRAU Bertrand
- M. SCHWENZFEIER Christian
- M. SENTOUS Thierry
- M. SOLOMIAC Christophe
- M. SOMBRIS Yves
- M. SOULIÉ Laurent
- Mme SOUSSI Nadia
- M. STURMEL Philippe
- M. THIBAUD Gérard
- M. TRAUTMANN Pierre
- Mme VALCKE Sophie
- M. VINCENT Pierre
- M. VINCINI Sébastien
- M. WASTJER Michel

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités
BARBREAU **est nommé secrétaire de séance**, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Le Président du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute Garonne expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L5211-10 :

qui permet au Président de recevoir délégation d'une partie des attributions du Comité Syndical, à l'exception :

- du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances,
- de l'approbation du compte administratif,
- des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L. 1612-15 relatif à l'inscription au budget des dépenses obligatoires,
- des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public,
- de l'adhésion de l'établissement à un établissement public,
- de la délégation de la gestion d'un service public,
- des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

et qui prévoit que, lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Vu la délibération n° CS202024 portant délégation d'attributions du Comité Syndical au Président, et notamment celle de :

- passer avec les propriétaires fonciers de parcelles grevées ou leurs représentants, dans le cadre des travaux exécutés sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat, des conventions de reconnaissance de servitude ou de mise à disposition gratuite de terrain sous forme d'actes administratifs,

Considérant que dans le cadre de l'obligation qui lui est faite de permettre à chacun l'accès à la desserte électrique, telle que prévue par l'article L111-91 du Code de l'Énergie, le SDEHG peut être amené une fois les voies amiables épuisées, à engager une procédure de Déclaration d'Utilité Publique.

Ainsi, il est proposé au Comité Syndical de préciser la délégation précitée de la façon suivante :

- passer avec les propriétaires fonciers de parcelles grevées ou leurs représentants, dans le cadre des travaux exécutés sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat, des conventions de reconnaissance de servitude ou de mise à disposition gratuite de terrain sous forme d'actes administratifs, **y compris l'établissement et la gestion de tous documents et procédures y afférents, notamment les déclarations d'utilité publique.**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité des membres présents :

Article 1 : De déléguer au Président l'attribution telle que mentionnée ci-dessus, dans la limite des crédits ouverts au budget.

Fait et délibéré le jour, Publié le et an ci-dessus

Pour extrait certifié c ID : 031-200075240-20241113-CS202467-DE

Le Président



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thierry SUAUD', is written over a circular blue stamp.

Thierry SUAUD

Vu et publié sur le site internet du SDEHG,
Le 06 DEC. 2024

Résultat du vote :

Pour 143
Contre 0
Abstention 0
Non-participation au vote 0

La présente décision peut faire l'objet d'un recours à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse par courrier à l'adresse suivante 68 rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 07 ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le



ID : 031-200075240-20241113-CS202467-DE